



**DEPLACEMENT INTERNATIONAL A DESTINATION DE LA GUYANE
PAR VOIE AERIENNE, TERRESTRE OU MARITIME**

ATTESTATION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

En application du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 modifié¹ et de l'arrêté du préfet de la Région Guyane² portant mesures de prévention et restrictions nécessaires pour lutter contre la propagation de la COVID-19 dans le département de la Guyane

Je soussigné(e),

NOM :

PRENOM(S) :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

Domicilié(e) (**adresse à destination**) :

Adresse du **lieu de l'auto-isolement si différente** :

TELEPHONE (**joignable pendant l'auto-isolement**) :

➤ **certifie que mon déplacement est lié au motif suivant** (*cocher la case et joindre un document justificatif*) :

- 1° motif impérieux d'ordre personnel ou familial ;
- 2° motif de santé relevant de l'urgence ;
- 3° motif professionnel ne pouvant être différé.

NB : Les déplacements de personnes en provenance du Brésil sont interdits à l'exception de ceux nécessaires transport de marchandises.

➤ **présente** (*cocher la case et joindre le(s) document(s) justificatif(s)*) :

- Un test PCR de moins de 72h [*pour toute personne âgée de 11 ans ou plus*]

➤ **déclare sur l'honneur** (*cocher les cases*) :

- ne **pas** présenter de **symptôme** d'infection à la COVID-19 ;
- ne **pas avoir été**, à ma connaissance, **en contact** avec un cas confirmé de COVID-19 dans les quatorze jours précédant ce déplacement ;
- accepter qu'un test** ou un examen biologique de dépistage virologique de détection du SARS-CoV-2 **puisse être réalisé à mon arrivée** [*pour toute personne âgée de 11 ans ou plus*] ;
- à **respecter un auto-isolement de 7 jours à compter de mon arrivée et** [*pour toute personne âgée de 11 ans ou plus*] **de réaliser un test PCR à l'issue de cette période.**

Fait à :, le / / 2021

Signature :

¹ Dans sa version en vigueur.

² Se rapporter à la dernière version de l'arrêté préfectoral sur le site <http://www.guyane.gouv.fr/>